

Menuisier-Installateur



CAP MI / Menuisier-Installateur

Admission

- > Après la classe de troisième du collège
- > Après la 3ème Prépa Pro

Qualités requises

- Sens de la responsabilité
- Esprit d'équipe
- Résistance physique
- Aptitude à la communication
- Dynamisme

Objectifs et contenus

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une entreprise de menuiserie ou d'agencement.

Il fabrique les pièces d'adaptation et d'ajustement des menuiseries (portes, fenêtres, volets, placards, escaliers...) et du mobilier, et les installe. Il réalise également des travaux d'isolation et d'étanchéité en atelier, pour la découpe et l'assemblage des ouvrages, ou sur chantier, pour leur mise en place.

Il connaît les différents matériaux (bois, matériaux dérivés, matériaux associés comme l'aluminium, les mousses...), les principales techniques d'usinage du bois et les étapes de fabrication. Sur le chantier, il sait adapter la pose aux contraintes de structure, d'étanchéité et de confort. Par ailleurs, il doit organiser et sécuriser son intervention et veiller au tri et à l'évacuation des déchets.

Durée du cycle : de 1 à 3 ans

Secteur d'activité : Entreprise de Menuiserie

Débouchés métiers Menuisier - Installateur



-> Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

- > CAP Menuisier en sièges
- > CAP Arts du bois option tourneur
- > CAP Arts du bois option sculpteur ornementiste
- > CAP Arts du bois option marqueteur
- > CAP Ébéniste
- > CAP Menuisier aluminium-verre
- > MC Plaquiste
- > MC Parqueteur
- > Bac pro Technicien constructeur bois
- > Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- > Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- > BP Menuisier aluminium-verre
- > BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- > BP Menuisier